



A Clermont-Ferrand, le 23 février 2022

PV du BE n°4 du 09 février 2022

19h

Visio conférence

Présents : Véronique Frelat, Jean-Claude Savoy, Pierre Vouillot, Jean-Michel Ficheux, Daniel Maisonnial et Dominique Roland,

Invités : Michèle Akilian, Philippe Marta

Excusés : Richard Goux et François De Tschudy

1. Plan de développement fédéral

➤ Point sur les discussions avec la FFvolley

- 15 postes d'agent de développement vont être débloqués dès cette année. Les Ligues ont été invitées à se positionner sur leurs besoins. Option d'un poste pour notre Ligue.
- Rappel du financement, 12 000 € ANS, 10 000 € FFvolley et 6 000 € par la structure d'accueil sur 3 ans avec comme objectif la pérennisation du poste.
- Le profil des postes est orienté vers le développement et non vers l'entraînement ou la formation.

➤ Questionnements

- Le trésorier, Jean-Michel FICHEUX, fait remarquer que le recrutement par la Ligue qui compte déjà 11 salariés, entraînent un changement de catégorie d'employeurs et des charges supplémentaires.
- Au vu de la taille de notre Ligue, il serait peut-être judicieux qu'il soit affecté à un secteur avec mutualisation entre plusieurs structures.
- Les CTS se posent la question de nos besoins réels dans ce domaine étant donné notre nombre de salariés.
- Le secrétaire général, Daniel MAISONNIAL, soulève le montage du financement qui va entraîner la réorientation des Aides Aux Ligues et donc une perte pour la Ligue, les CD et certains clubs. De même, est-ce que ces postes ne baisseront pas le quota des postes ANS accordés aux clubs de volley par les DRAJES ? L'augmentation du tarif des licences d'un 1€ cette année et d'un autre l'an prochain devrait être aussi confirmée.

➤ Suites

- Pour le moment, la décision de s'engager sur un poste est mise en attente.
- Le Président, Pierre VOUILLOT, propose de réunir tous les présidents de CD rapidement pour leur exposer le plan de développement et d'évaluer les besoins de chacun dans ce domaine. Ce sera aussi l'occasion d'aborder d'autres questions comme l'évolution dans le domaine des sections sportives scolaires.

2. Volleyades M18

- La FFvolley est à la recherche d'organiseurs dans les deux genres. Philippe MARTA est en contact avec le CRESP de Vichy pour étudier la possibilité d'y accueillir une compétition. A suivre.

3. Commission statuts et règlement

- La commission a été sollicité par plusieurs clubs pour des dérogations à la date limite de prise de licences (23 janvier 2022) pour évoluer dans nos championnats cette année. Elle a confirmé l'application du règlement dans l'ensemble des cas.

Le secrétaire général LARAVB, Daniel Maisonnial